

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Atelier Projet 5
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	15AP
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 5
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé Atelier projet 1, 2, 3 et 4
Langues principales	Français / Anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Maîtriser les outils méthodologiques, théoriques, techniques et de représentation nécessaires à la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur.
Contenu et formes d'enseignement	Choix d'un atelier thématique au sein d'un des laboratoires de la filière. Les sujets d'étude, les échelles d'intervention, ainsi que les modes de présentation sont définis en début de semestre. A noter qu'à partir du troisième semestre l'étudiant·e peut choisir au maximum deux fois le/la même professeur·e d'atelier.
Modalités d'évaluation et validation	<p>Une série d'évaluations aura lieu, sous forme d'exercices théoriques, de réalisation de prototypes, de maquettes et de documents graphiques présentés lors de soutenances orales. La note finale de l'atelier est une moyenne des notes attribuées lors du/des jurys intermédiaires et des éventuelles évaluations, selon les indications écrites fournies en début de semestre par le ou la professeur·e en charge du module.</p> <p>Les éléments suivants sont prépondérants dans l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pertinence de la réponse - La démarche de l'étudiant·e et son positionnement vis-à-vis de l'énoncé - L'approfondissement du projet - La sensibilité personnelle apportée au projet - Le recul critique vis-à-vis de celui-ci <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impressions, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant des évaluations formatives.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note finale minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Pas de remédiation possible.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
Enseignant·e·s	Line Fontana, Simon Husslein, Philippe Rahm
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	15.07.2020
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014